



PGE : Christian Poujol, Président de la CMA34, sollicite le Ministre de l'Artisanat, Alain Griset

Chers collègues Artisans,

C'est en votre nom, celui des 35 000 artisans de l'Hérault, que j'ai interrogé le Ministre de l'Artisanat, Alain Griset lors d'une réunion à la Préfecture. La rencontre avait pour thème, la simplification des contraintes administratives pour les entreprises.

J'ai approuvé cette démarche, car tous les artisans sont très demandeurs de simplifications dans leurs rapports avec l'administration.

En votre nom, j'ai aussi alerté le Ministre sur le PGE, le Prêt Garanti par l'Etat. En effet, si ce dispositif a soulagé la trésorerie de nos entreprises dans la période difficile de crise sanitaire, il risque, d'être un frein pour la reprise et mettre en danger certaines de nos entreprises.

Voilà pourquoi, j'ai demandé d'avoir un taux le plus bas possible pour le remboursement du prêt et surtout un étalement du remboursement plus long que celui prévu dans les textes.

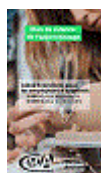
Artisanalelement votre.

Christian POUJOL, Président et les élus de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault

Prêt Garanti par l'Etat (PGE)

Les entreprises peuvent solliciter jusqu'à 6 mois de moratoire sur leurs échéances de crédit bancaire (12 mois pour les PME et ETI du secteur touristique). Elles pourront étaler librement le remboursement de leurs PGE sur une période maximale de 6 ans.

[+ Infos](#)



Plan de relance de l'apprentissage

Pour les contrats signés à compter du 1er juillet 2020 et jusqu'au 28 février 2021, une aide est versée aux entreprises de moins de 250 salariés sans condition : 5 000 euros pour un apprenti de moins de 18 ans, 8 000 euros pour un apprenti majeur.

Vous pouvez en bénéficier dès maintenant pour tout contrat signé du CAP à la licence professionnelle

[+ Infos](#)

Aide à l'embauche des jeunes de moins de 26 ans

Un décret du 5 août institue une aide à **l'embauche des jeunes de moins de 26 ans pour un contrat à durée indéterminée ou pour un contrat d'une durée d'au moins trois mois** pour une rémunération inférieure ou égale à deux fois le salaire minimum horaire de croissance



Des ateliers de formation technique, spécialement conçus pour les chefs d'entreprise ou leurs salariés

Vous êtes une professionnelle de l'esthétique

Vous souhaitez découvrir de nouvelles techniques,

Participez à nos ateliers : courts, pratiques, opérationnels sur des plateaux techniques récents, animés par des professionnels du secteur.

Votre contact :

Florence Hermant – 04 67 72 72 19 – f.hermant@cma-herault.fr

Nos services prennent en charge les modalités d'inscription et de prise en charge par le FAFCEA



Après la crise, relancez votre activité

Vous souhaitez relancer votre activité, nous trouvons ensemble une solution à vos besoins : des formations individuelles, des formations adaptées, des webinaires pour booster votre relance

➤➤ Un site internet dédié, avec un accès simplifié et un guide formation téléchargeable



Face à la charge importante que représente l'approvisionnement en masques pour les entreprises, la CMA34 préconise l'entreprise **MASQUE +**, en capacité de fournir des masques assemblés et conditionnés à Lunel-Viel, à un prix de 12 € HT la boîte de 50.

Contact : masquesplus.fr / 07 49 29 59 50

339 Rue du Roucagnier, 34400 LUNEL-VIEL

LES TROPHÉES DE
L'INNOVATION ARTISANALE
ET DU DÉVELOPPEMENT

2020 - 12^{ÈME} ÉDITION

CMA
Comité
des Métiers
Artisanat
HERAULT

Artinovart's

TROPHÉES DE L'INNOVATION ARTISANALE ET DU DÉVELOPPEMENT

CANDIDATEZ DANS L'UNE DES
6 CATÉGORIES SUIVANTES :

- 1 MÉTIERS D'ART
- 2 DÉVELOPPEMENT GAGNANT
- 3 ENTREPRENEUR RESPONSABLE
- 4 NOUVEL ENTREPRENEUR
- 5 INNOVATION
- 6 DYNAMIQUE COMMERCIALE

CONTACT : Alexandra RULLIERE
04 67 72 72 64 | a.rulliere@cma-herault.fr

Concours Artinovart's

Derniers jours pour participer au concours de l'innovation artisanale

Le concours est ouvert gratuitement aux chefs d'entreprise artisanale exerçant une activité depuis plus de 2 ans à l'exception de la catégorie « nouvel entrepreneur » pouvant justifier d'une inscription au Répertoire des Métiers du département de l'Hérault et étant à jour de leurs obligations fiscales et sociales.

Contact : Alexandra Rullière -
a.rulliere@cma-herault.fr

04 67 72 72 64

La CMA France membre officiel de la Coupe de Monde de Rugby France 2023 Afin de sensibiliser le public, un Train aux couleurs de la Coupe du Monde de Rugby France 2023 sillonnera le pays avec une étape en gare de Montpellier le 24 septembre.

À bord, une exposition mettra à l'honneur les métiers de l'artisanat et l'excellence de ses représentants, au premier rang desquels les métiers de bouche, qui seront au coeur de la Coupe du Monde de Rugby France 2023.

Gare MONTPELLIER-SAINT ROCH : le jeudi 24 septembre de 11h00 à 17h15

Retrouvez sur notre site internet toutes les informations concernant le **protocole national pour assurer la sécurité et la santé des salariés en entreprise**

